

M. Comeau: Sans oublier le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Orange).

M. Harding: Monsieur l'Orateur, voilà tout simplement un autre exemple démontrant la nécessité de la pleine coopération de tous les groupes dans ce domaine. Avant la fin de la présente session, nous aurons sans doute des normes nationales. Nous assisterons à la présentation de ces normes. Le ministre nous dit qu'elles sont en préparation. Qui avait raison? C'est nous, et le parti au pouvoir se trompait. Le gouvernement aurait dû faire cause commune avec nous pour obtenir des normes nationales il y a six ou sept mois.

Une voix: N'allez pas couler le bill.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. La présidence a demandé au secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Mahoney) de s'en tenir au sujet. Je dirais au député qui a maintenant la parole que ses remarques s'écartent un peu du sujet du bill dont la Chambre est saisie.

M. Harding: Merci, monsieur l'Orateur. Voici ce que j'ai essayé de faire ressortir. Nous devrions être sans cesse conscients de la nécessité de lutter contre la pollution. Les députés gouvernementaux ne l'étaient pas outre mesure, me semble-t-il, quand la Chambre a été saisie de cette proposition. Il y a un autre point sur lequel je voudrais insister. Il nous faut prendre conscience des problèmes de la pollution. Suggérer qu'on puisse permettre aux usines de polluer nos cours d'eau pourvu qu'elles paient un droit d'effluent est une pure sottise. Nous nous sommes battus également sur ce sujet il y a six ou sept mois. Les députés doivent connaître les problèmes de cette nature.

Bien qu'un ou deux députés veuillent prendre la parole, j'aimerais beaucoup entendre le parrain du bill clore le débat. Nous devrions lui laisser quelques minutes, à mon avis, pour lui permettre d'exposer les raisons qui l'ont poussé à le présenter. Qu'il fasse l'allocution qu'il a préparée sur ce bill. Je n'en dirai pas davantage. Même si j'ai critiqué quelque peu certaines mesures antérieures, monsieur l'Orateur, je tiens à préciser nettement que je souscris au principe du bill. Je voterai en faveur du bill et j'essaierai de le faire accepter par le comité quand il y sera renvoyé.

• (4.40 p.m.)

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de participer au débat sur ce bill.

Des voix: Bravo!

M. Foster: Je suis heureux d'être si chaleureusement applaudi, particulièrement par le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath). Il est pour moi un ami très intime. Je suis heureux qu'il appuie ce bill. Parfois, nous ne recevons pas l'appui nécessaire de l'opposition pour des mesures recommandables comme celle dont la Chambre a été saisie par le député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Goode). Ce bill tend à faire proclamer une semaine nationale de la lutte contre la pollution. Il s'agit de rendre les Canadiens conscients du problème de la pollution, pour que les générations futures collaborent durant une telle semaine à des projets spéciaux. Les gens tendraient ensuite pendant toute l'année vers les objectifs et les idéaux fixés au cours de la semaine.

[M. Harding.]

Le député qui m'a précédé a parlé des normes nationales pour l'eau. J'ai passé plusieurs semaines au comité des ressources nationales, qui préparait la loi sur les ressources en eau. Je croyais préférable de fixer les plus hautes normes de qualité possible dans un bassin hydraulique ou dans un réseau fluvial plutôt que d'établir des normes qualitatives moyennes pour l'ensemble du pays. Même si l'expression, «normes nationales» sonne bien, ce n'est qu'un paravent. Il serait très difficile de les appliquer. Les gens violeraient les règlements parce qu'il serait impossible d'imposer une norme dans tout le pays.

La semaine dernière, le comité mixte de la constitution, Sénat et Chambre des communes, a voyagé à travers le Canada. Des mémoires lui ont été présentés un peu partout en Colombie-Britannique et dans le Sud de l'Alberta. Ces mémoires traitaient plus du contrôle de la pollution que de tout autre sujet. De l'avis de bien des gens, la constitution devrait en faire une attribution du gouvernement fédéral et non pas un objet de compétence partagée, comme c'est le cas actuellement. En écoutant les mémoires que l'on nous présentait, je constatais avec regret que les gens de l'Ouest canadien ne connaissaient pas l'existence de la loi sur les ressources en eau du Canada. Ils ne se rendaient pas compte des moyens ingénieux d'y recourir dans la situation actuelle. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux peuvent déléguer le contrôle du problème de la pollution de notre milieu, des eaux et des bassins hydrographiques à des organismes de gestion des eaux. L'un des premiers devoirs du Parlement et des organismes chargés de la lutte contre la pollution devrait être de mettre les gens au courant de l'existence de la loi sur les ressources en eau du Canada. Cela devrait se faire durant la semaine nationale de la lutte contre la pollution. Les Canadiens peuvent exiger de leurs gouvernements, fédéral et provinciaux, l'établissement d'organismes de gestion des eaux pour le bassin hydrographique de chaque cours d'eau. Ce serait une façon de contrôler la pollution.

Il importe de s'assurer la participation au niveau local, d'où l'importance de l'organisme local de gestion des eaux. Les gens qui demeurent à proximité du bassin d'un cours d'eau peuvent jouer un rôle actif au sein de ce comité. Ce sont ceux-là qu'intéresse la pollution du milieu. J'aimerais qu'on établisse quatre organismes de gestion des eaux en Ontario, un pour l'Outaouais, un pour les deux lacs inférieurs,...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. La présidence a fait remarquer au député de Kootenay-Ouest (M. Harding), qui s'est déclaré d'accord, que le projet de loi à l'étude est d'une portée très limitée. Nous ne sommes pas là pour discuter la loi sur les ressources en eau qui a été adoptée par le Parlement il y a quelques mois. J'invite les députés à limiter leurs observations au projet de loi à l'étude.

M. Foster: Monsieur l'Orateur, j'essayais de résumer les résultats éventuels de cette semaine nationale de la pollution. Cela permettrait à la population de l'Ontario de se rendre compte de la nécessité de créer, dans toute la province, des organismes de gestion des ressources en eau. Je pense qu'il devrait y avoir un organisme tripartite, comprenant des représentants de l'Ontario, du Québec et du gouvernement fédéral, pour s'occuper de